

Votre contact Service Clients:
ServiceClientELC@eurofins.com
Ligne Tél. directe: 0820.200.633

Rapport d'Analyse



N° de rapport : AR-13-VC-032652-01

Code Client : LL11133
Analyse réalisée sur le site de Vennecy

Prise d'échantillon le 06/05/2013 à 11:21:00 par FMI9 : Mickael Beauvais

Reçu au laboratoire le 06/05/2013 à 2.1°C

Analysé le 07/05/2013

Madame Valérie Droniou


MAIRIE D'ORCHAISE
8 ROUTE D'HERBAUT
41190 ORCHAISE

Echantillon n° 857-2013-00034743 : FMI9-126-S0006 - GASTRONOME

Lieu de prélèvement : Atelier de fabrication **Acheminement :** Passage régulier planifié

| Paramètres | Méthodes | Résultats | Critères Européens | Critères spécifiques |
|--|-----------------|-----------|-------------------------|----------------------|
| Indicateurs d'hygiène des procédés (a) Listeria monocytogenes /Surface | AES 10/03-09/00 | Absence | Règl. 2073/2005 modifié | Absence |

Déclaration de conformité : Résultat satisfaisant.



Vennecy, le 10/05/2013
Yohan Laurent
Analytical Service Manager

Déclaration de conformité couverte par l'accréditation

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels un critère est édité.

Seules les prestations repérées par le symbole (a) sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats sont émis sous accréditation sous réserve que le délai entre le prélèvement de surfaces de l'environnement et l'analyse ne dépasse pas 24h et que le désinfectant utilisé est neutralisé par la formulation des moyens de prélèvement.

Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).